



Refus de prendre stagiaire de 3ème

Par **Ipolo**, le **12/11/2015** à **14:36**

Bonjour,

Mon employeur souhaite que je prenne un stagiaire de 3ème, demande que j'ai refusée. Il me dit alors qu'il va me licencier pour faute grave.

Peut-il le faire ? Est-ce réellement une faute ? Que dois-je faire maintenant ?

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **12/11/2015** à **17:01**

Bonjour,

Il faudrait savoir comment l'employeur vous a demandé cela et de quelle manière vous avez refusé mais le pouvoir d'organisation lui appartient et normalement vous ne pouvez pas vous opposer à ses directives lorsqu'elles restent dans un cadre légal...